



**Candidatures :**

Monsieur Ghislain TIRMARCHE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

➤ **Premier tour du scrutin :**

Nombre de votants : 53

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 53

Nombre de suffrages déclarés nuls : 2

Nombre de bulletins blancs : 13

Bulletins à déduire : 15

Nombre de suffrages exprimés : 38


Majorité absolue : 20

Obtenu :

Monsieur Ghislain TIRMARCHE : 38 voix

Monsieur Ghislain TIRMARCHE est élu au premier tour du scrutin, neuvième Vice-Président de la Communauté de Communes Nièvre et Somme.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président.  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
NIEVRE  
et  
SOMME  


Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 20 Avril 2026 et de sa publication le 21 Avril 2026.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
NIEVRE  
et  
SOMME  
